

## CONCOURS « *FILMER SA RECHERCHE* »

### Préambule :

Organisé dans le cadre du Festival du Film de Chercheur, le concours *Filmer sa recherche* se fonde sur la philosophie du Festival qui est la suivante :

#### « Faire connaître et comprendre la démarche du chercheur »

Mettre en avant et faire connaître les films qui montrent les personnels des laboratoires dans le quotidien de leur recherche. La spécificité du Festival du Film de Chercheur (FFC) est donc de présenter la science en train de se faire, en privilégiant les aspects humains et les impacts sociétaux de cette création. Ce Festival présente des films qui ont un lien direct avec la recherche et les chercheurs qu'ils soient les réalisateurs, les producteurs ou les partenaires dans les opérations de production/réalisation.

Le Festival du Film de Chercheur est organisé par le CNRS et l'Université de Lorraine.

L'organisation repose sur la contribution de personnels de la Délégation régionale Centre-Est du CNRS, de CNRS Images, de l'INIST-CNRS, du Service Culture Scientifique et de la sous-direction des usages du numérique de l'Université de Lorraine.

### REGLEMENT DU CONCOURS *FILMER SA RECHERCHE*

#### 1. Présentation

Le concours est destiné à valoriser la recherche actuelle et à faire partager les connaissances en faisant se rencontrer les acteurs de la recherche et les professionnels de l'image.

Ce concours offre la possibilité aux candidat(e)s, de présenter un travail de recherche qu'ils souhaitent mettre en valeur à travers un film.

L'appel à communications permet de recueillir les propositions de projets à concourir.

Une sélection de 10 dossiers maximum sera faite par un jury de présélection (chercheurs et professionnels de l'image) qui examinera les propositions de projets reçues.

Le 5 juin 2015, les candidat(e)s retenu(e)s présenteront leurs travaux à l'oral devant un jury et un public inscrit.

#### 2. Jury/Prix/Dotation

Le jury du concours *Filmer sa recherche* sera composé de chercheurs et de professionnels de l'audiovisuel (producteur, réalisateur, diffuseur, journaliste).

##### **Prix CNRS Images**

La communication retenue fera l'objet d'un film court d'actualité d'environ 5 minutes, faisant état d'une recherche en France métropolitaine, réalisé et produit par le CNRS Images d'une valeur d'environ dix mille euros.

Le lauréat suivra la réalisation du film tout au long de sa production et validera le contenu scientifique.

##### **Prix Festival du Film de Chercheur**

Aide à la production de 2 000 euros (deux mille euros) destinée à permettre au lauréat de développer son projet à travers un scénario, de préparer une production ou un tournage sur le terrain.

##### **Public**

Dans le cadre du colloque « Science & You », la finale du concours « filmer sa recherche » sera ouverte au public sous condition d'inscription préalable.

Le public qui souhaite voter, s'inscrit pour la durée complète de la finale et s'engage à être présent à toutes les présentations. Le matériel de vote sera distribué uniquement à ces personnes.

Les 5 dernières minutes de la discussion suivant la présentation seront réservées aux questions du public.

Après délibération, le vote du public représentera une voix de juré.

### **3. Inscription**

Ce concours est destiné aux **personnels de recherche** (ingénieurs, doctorants, chercheurs, enseignants-chercheurs) **rattachés administrativement à un laboratoire ou à une structure publique d'enseignement supérieur et de recherche.**

- La présentation devra porter sur un travail de recherche **déjà publié (ou protégé par brevet)** ou déjà **présenté à un colloque** (publications libres de droits).
- Le travail de recherche ne devra **pas avoir fait l'objet d'une réalisation audiovisuelle.**

Nous demanderons aux candidat(e)s de fournir :

- **Une présentation du sujet de recherche (450 mots)**

Le(la) candidat(e) présentera dans un texte destiné à un public non spécialiste le sujet de la recherche à propos de laquelle il souhaite communiquer. Ce texte n'est pas une restitution scientifique mais une note d'information détaillée avec des hypothèses et des résultats.

- **Un argumentaire sur la médiatisation filmique (450 mots)**

Le(la) candidat(e) devra formuler dans son dossier :

- Quelles sont les raisons pour lesquelles cette recherche peut intéresser le grand public.
- Décrire la plus-value qu'apportera un film par rapport à d'autres médias pour cette recherche.
- Quelle est la matière visuelle ou sonore sur laquelle le film pourrait s'appuyer (personnages, chercheurs, expériences, modélisation, laboratoire, images de microscopie, paysage, objet, archives ...)
- 

- **Des annexes : Environnement de recherche, CV du (de la) candidat(e) et contexte (250 mots)**

- Une courte biographie avec mention du laboratoire de rattachement
- Une liste des partenariats média déjà actés (si existants)

**Les dossiers de candidature devront être rédigés en français et déposés électroniquement via le formulaire d'inscription disponible en ligne sur le site du Festival.**

L'appel à candidature sera lancé début janvier 2015 pour une clôture le 20 mars 2015.

Les projets seront soumis à un jury de présélection chargé de sélectionner les projets qui seront présentés le 5 juin 2015 (maximum 10 présentations retenues).

Les candidat(e)s retenus seront informés début avril 2015.

**La présence physique est obligatoire pour la présentation du 5 juin 2015.**

### **4. Modalités de présentation orale**

Les présentations devront être claires, en français et compréhensibles par un public non-spécialiste. Chaque candidat(e) disposera de 10 minutes de présentation. Les 7 premières minutes concerneront le sujet de recherche et les 3 dernières minutes l'intention filmique. 15 minutes seront réservées pour les questions/réponses dont les 5 dernières minutes consacrées au public.

Le(la) candidat(e) pourra utiliser un support image (photos de la recherche, illustrations) durant sa présentation. Un ordinateur et un vidéoprojecteur seront à disposition pour chaque présentation.

**L'organisation du Festival prend en charge les frais de mission liés à ce déplacement (dans la limite d'un déplacement en France métropolitaine)**

### **5. Critères de notation**

L'évaluation portera sur :

- L'intérêt scientifique
- L'utilité de la mise en image
- L'originalité et la qualité de la présentation
- La qualité de vulgarisation

## **6. Citation / Promotion du Festival du Film de Chercheur**

### **Prix CNRS Images**

Les lauréat(e)s devront mentionner dans le générique de leurs réalisations et dans chaque temps de promotion (films ou autres) : « **Cette réalisation a obtenu le soutien du Festival du Film de Chercheur** ».

Le(la) lauréat(e) s'engage à se rendre disponible auprès du réalisateur de CNRS Images sur la durée de la réalisation. Il facilitera l'accès à ses documents de recherche et lieux de tournage référents. Le(la) lauréat(e) et CNRS Images s'engagent à ce que le film soit finalisé dans les deux ans qui suivent le concours.

### **Prix Festival du Film de Chercheur**

Les lauréat(e)s devront mentionner dans le générique de leurs réalisations et dans chaque temps de promotion (films ou autres) : « **Cette réalisation a obtenu le soutien du Festival du Film de Chercheur** ».

Le(le) lauréat(e) du Prix Festival du Film de Chercheur s'engage à fournir un premier bilan pour janvier 2016 et un bilan définitif pour juin 2017.

## **7. Base de données**

Les informations collectées au sein d'une base de données recensant les communications du concours Filmer sa recherche du Festival du Film de Chercheur seront susceptibles d'être intégrées et interrogeables dans le respect de la loi informatique et liberté, au sein de la base du festival disponible sur le site internet du festival et consultable dans le catalogue du festival.

## **8. Litiges - Loi**

La participation au concours « Filmer sa recherche » du FFC implique l'acceptation sans réserve des termes du présent règlement d'application.

En cas de litige, les parties se concerteront pour parvenir à un accord à l'amiable préalablement à tout contentieux judiciaire. A défaut d'accord, la loi française s'appliquera et le litige sera porté devant la juridiction compétente à Nancy.

## **9. Calendrier**

Clôture de l'appel à communication: 20 mars 2015  
Délibération du jury de présélection : début avril 2015  
Retour aux candidats sélectionnés : début avril 2015  
Présentations des recherches : 5 juin 2015  
Délibération et remise des prix : 5 juin 2015

## **10. Contact**

Pour toute question relative à l'inscription des dossiers de candidature, merci de contacter le bureau du Festival (Véronique Bronner 03 83 50 47 03) [veronique.bronner@filmdechercheur.eu](mailto:veronique.bronner@filmdechercheur.eu) :  
FESTIVAL DU FILM DE CHERCHEUR  
CS 90102  
54519 VANDOEUVRE-LES-NANCY  
Tél : 03 83 50 94 73 ou 03 83 50 47 03 [contact@filmdechercheur.eu](mailto:contact@filmdechercheur.eu)